



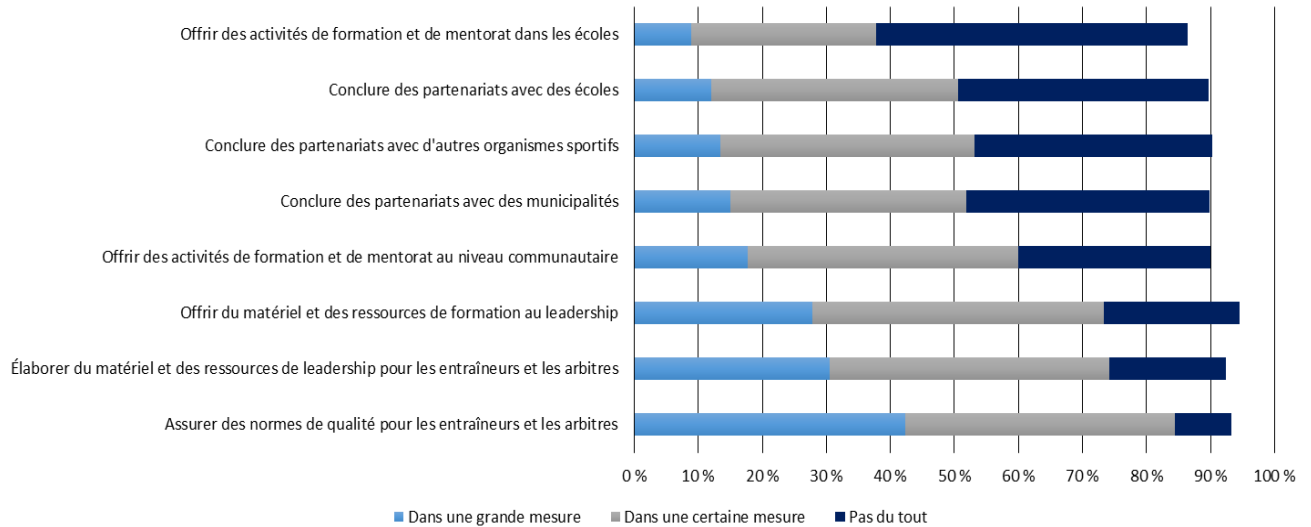
Programmes de sport

En 2020-2021, l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) a mené une enquête auprès des organismes sportifs. Reconnaisant le rôle essentiel que jouent les organismes sportifs en facilitant l'activité physique et la pratique du sport chez les Canadiens, cette enquête visait à recueillir de l'information précieuse sur l'accessibilité des installations, des politiques, des programmes et des autres occasions de faire du sport et de l'activité physique. Le présent résumé porte sur les programmes sportifs offerts par les organismes sportifs nationaux, provinciaux/territoriaux et locaux. Dans le cadre de cette enquête, nous avons questionné plus spécialement les administrateurs sur le processus utilisé pour offrir des programmes de qualité, en particulier le processus d'élaboration et de prestation de programmes. Pour augmenter les niveaux de participation au sport et à l'activité physique chez TOUS les Canadiens, il faudra accroître les possibilités de soutien à la participation à l'activité physique et au sport, en particulier pour les groupes clés de population, reconnus pour leurs taux de participation plus faibles. Les résultats de cette étude présenteront également les mesures prises, le cas échéant, par les organismes sportifs au Canada pour promouvoir l'équité et l'inclusion dans leurs programmes de sport et l'accès à ceux-ci.

Élaboration des programmes de sport

L'élaboration et la prestation efficaces de programmes de qualité appropriés pour tous les Canadiens requièrent une planification réfléchi qui pourrait comprendre de la formation, du mentorat, de même que de la collaboration avec des partenaires clés et/ou des parties intéressées. On a aussi demandé aux administrateurs de décrire les mesures prises par leurs organismes pour l'étape d'élaboration et de prestation des programmes de sport. Les résultats de l'enquête auprès des organismes sportifs de 2020-2021 a démontré que la plupart des organismes sportifs (85 %) conviennent dans une certaine mesure ou plus que leurs organismes a garanti des normes de qualité chez les entraîneurs et les arbitres, alors qu'approximativement les trois quarts (74 %) conviennent que leurs organismes ont élaboré du matériel et des ressources de leadership particulièrement pour les entraîneurs et les arbitres. Près de la moitié des organismes conviennent qu'ils ont conclu des partenariats avec d'autres organismes sportifs (53 %), des municipalités (52 %) et des écoles (51 %) pour entreprendre des initiatives dans le domaine sportif. Un nombre inférieur d'organismes (38 %) conviennent qu'ils ont participé à des activités de formation et de mentorat avec les écoles (voir **figure 1**).

Figure 1. Pourcentage d'organismes qui indiquent un certain degré de consensus par rapport aux initiatives de programmes de sport

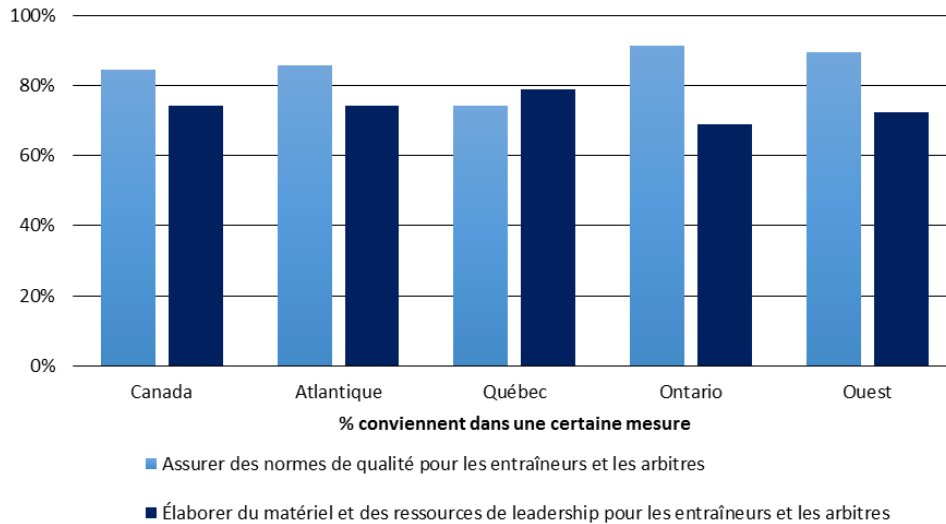


Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021

Région – Les organismes sportifs de partout au pays n'ont généralement pas varié dans leurs diverses initiatives de programmes sportifs. Il y a toutefois quelques distinctions notables. Les organismes du Québec étaient moins susceptibles que l'ensemble des organismes canadiens de convenir dans une grande mesure que leur organisme assure des normes de qualité chez les entraîneurs et les arbitres, alors que les organismes de l'Ontario étaient dans une grande mesure plus susceptibles que la moyenne d'être d'accord avec cette affirmation. Inversement, les organismes du Québec étaient plus susceptibles que la moyenne de convenir qu'ils avaient conclu des partenariats avec les municipalités pour entreprendre des initiatives sportives au niveau communautaire (voir les figures 2a et 2b).

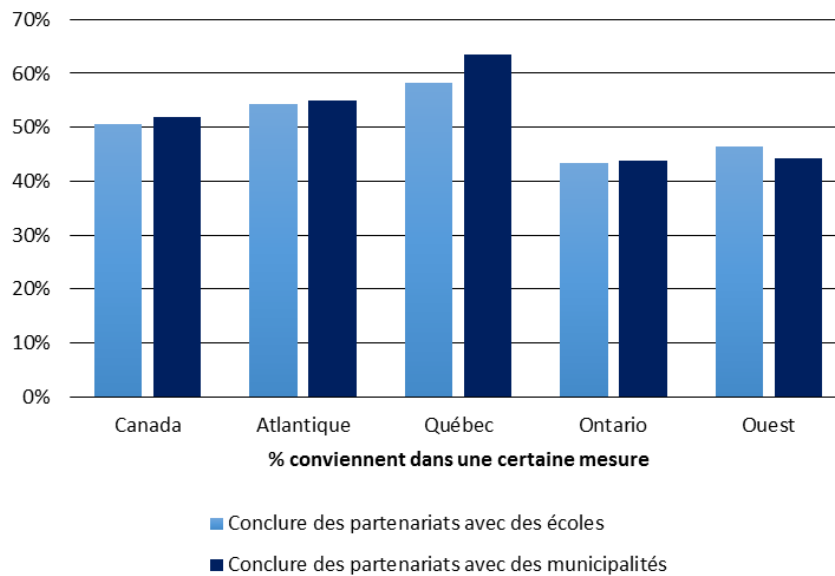
Taille de l'organisme – Il n'y a pas de différence significative entre les initiatives de programmes de sport selon la taille de l'organisme

Figure 2a. Pourcentage qui conviennent au moins dans une certaine mesure avoir participé à diverses initiatives de planification et de développement, selon la région.*



Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021 ; *Données pour le Nord supprimées en raison de la taille de la cellule

Figure 2b. Pourcentage qui conviennent au moins dans une certaine mesure avoir participé à diverses initiatives de planification et de développement, selon la région.*



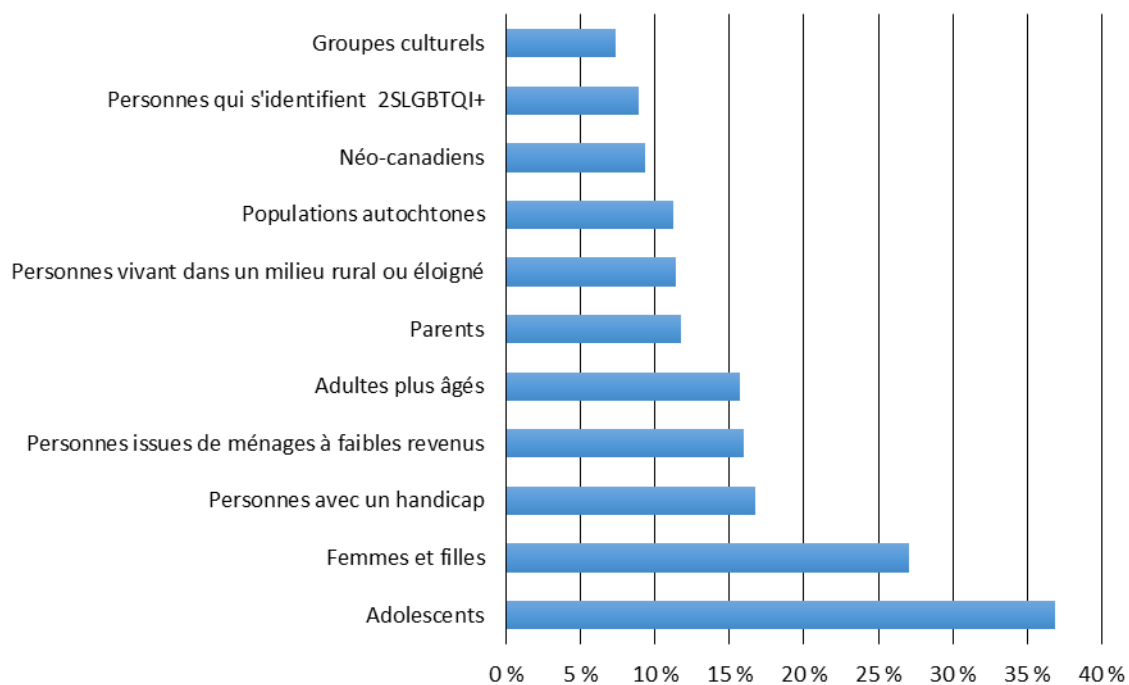
Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021 ; *Données pour le Nord supprimées en raison de la taille de la cellule

Prestation des programmes ciblés

La recherche a montré que la participation à l'activité physique et au sport varie en fonction d'un certain nombre de données démographiques socio-économiques (par exemple, le genre, l'âge et le revenu du ménage). La mise en place de programmes adaptés peut contribuer à faciliter la participation de sous-

groupes de la population pour lesquels les taux de participation sont restés constamment inférieurs à la moyenne. À cette fin, on a demandé aux organismes de sport d'indiquer s'ils offraient des programmes ciblés et de préciser quelles populations ces programmes visaient. Selon les administrateurs, un peu moins de la moitié (44 %) des organismes de sport offrent des programmes sportifs conçus pour cibler des populations particulières. Lorsqu'on leur a demandé de préciser quelles populations ces programmes visaient, 37 % ont indiqué qu'ils offraient des programmes spécifiquement destinés aux adolescents, tandis que 27 % ont déclaré qu'ils offraient des programmes ciblés spécifiquement destinés aux femmes et aux filles. Moins de 10 % des organismes ont indiqué qu'ils offraient des programmes destinés spécifiquement aux groupes culturels (7 %), aux personnes qui s'identifient comme 2SLGBTQI+ (9 %) ou aux néo-Canadiens (9 %) (voir **figure 3**).

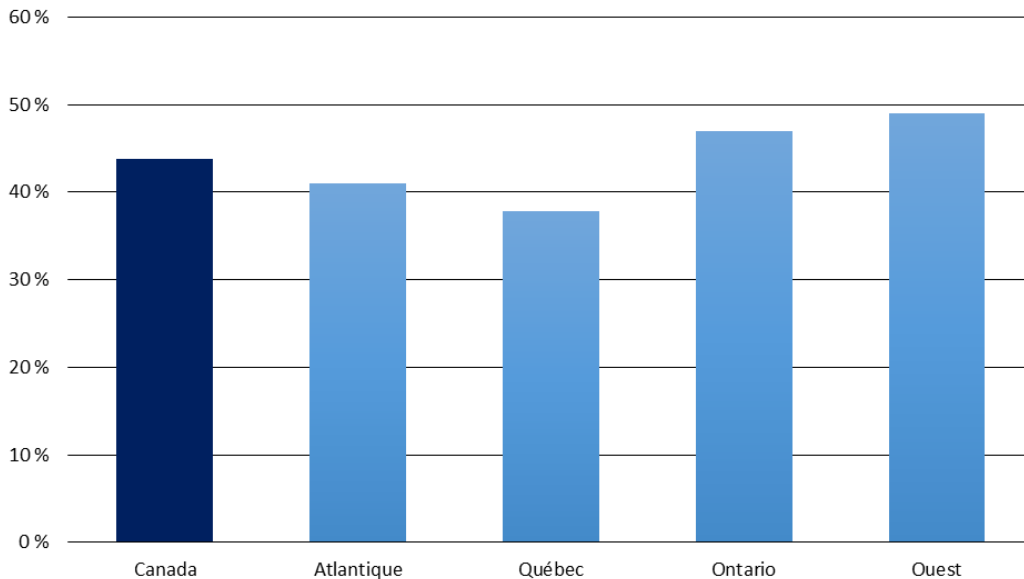
Figure 3. Pourcentage d'organismes qui indiquent offrir des programmes ciblés pour des populations spécifiques



Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021

Région – Il n'y avait pas de différence régionale dans la prestation de programmes ciblés dans les organismes sportifs.

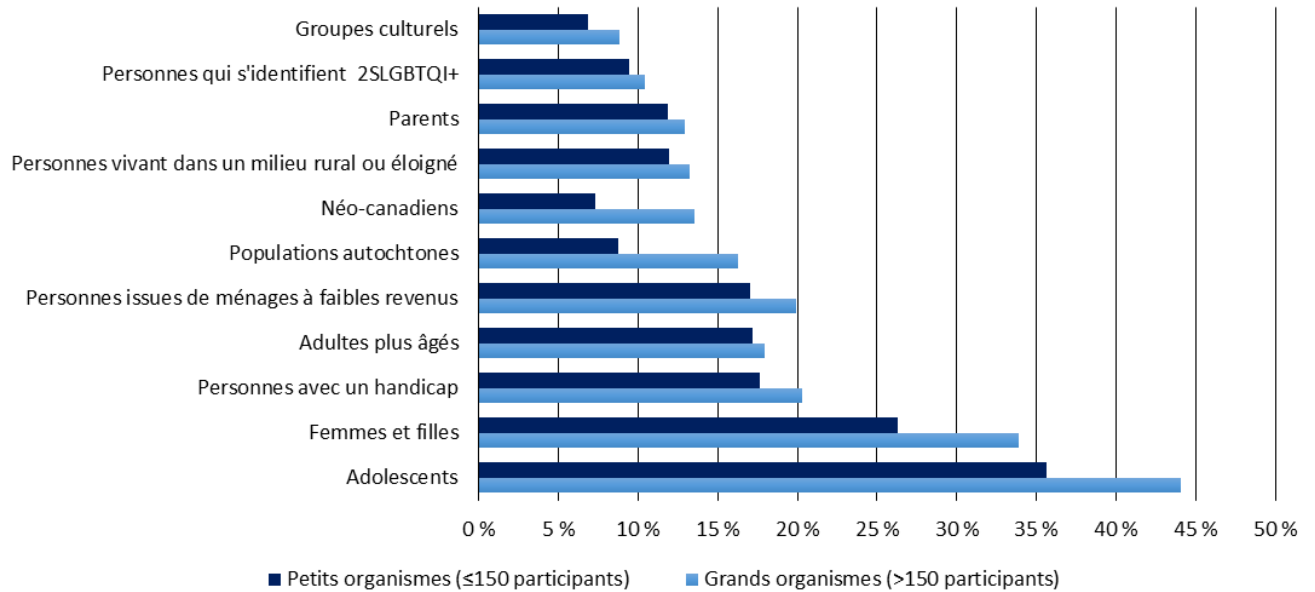
Figure 4. Pourcentage d'organismes qui indiquent avoir proposé des programmes ciblés pour des populations particulières, selon la région*



Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021 ; *Données pour le Nord supprimées en raison de la taille de la cellule

Taille de l'organisme – Cette étude a également permis d'examiner si les possibilités de programmes sportifs différaient en fonction de la taille de l'organisme. Aux fins de cette étude, les organismes sportifs ont été classés comme « petits » s'ils déclaraient avoir 150 participants ou moins, tandis que ceux qui comptaient plus de 150 participants ont été classés comme « grands ». Selon cette classification, les grands organismes sont presque deux fois plus susceptibles que les petits de déclarer avoir des programmes de sport destinés spécifiquement aux populations autochtones. Il n'y a pas d'autre différence significative selon la taille de l'organisme (voir **figure 5**).

Figure 5. Pourcentage d'organismes qui indiquent avoir proposé des programmes ciblés pour des populations particulières, selon la taille de l'organisme.



Source : ICRCP, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021



**Institut canadien de la
recherche sur la condition
physique et le mode de vie**

230-2733, chemin Lancaster
Ottawa ON K1B 0A9

613-233-5528
www.cfri.ca/fr

La production de ce résumé a été rendue possible grâce à la contribution financière du gouvernement du Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement l'opinion de ce dernier.